

Guy Di Méo

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
ADES - CNRS UMR 5185

L'individu, atome élémentaire de toute réalité sociale, n'est en rien une nouveauté. En conséquence, son émergence contemporaine, certes spectaculaire dans les sciences sociales comme dans la vie quotidienne, ne doit pas être assimilée à une sorte d'avatar de la postmodernité. Bien au contraire, l'individu humain comme l'individualisme qui le théorise sont consubstantiels de la modernité. Si les sociétés prémodernes plaçaient l'individu au-delà du monde et le confondaient volontiers avec l'image de Dieu, la modernité l'a rationalisé et ramené à sa condition terrestre. Ce constat nous amène à réfuter une dichotomie simpliste qui consisterait à séparer l'individu de la société. En réalité, l'individu est complètement social, au même titre que la société est faite d'individus. Il faut donc admettre que pour chaque individu la société est un « déjà là » lui conférant une « boussole » (l'*habitus* de Bourdieu) qui le guide dans ses pratiques comme dans ses représentations. Elle oriente sa sensibilité, ses aptitudes à penser et à agir, à s'émouvoir... Mais ce qu'il y a de neuf, depuis quelques décennies, c'est que l'individu, façonné de la sorte, exprime un sentiment, semble-t-il croissant, de liberté ou plutôt d'autonomie. C'est comme si désormais sa constitution sociale résultait d'une sorte de processus s'opérant « à la carte », en fonction de paramètres sociaux et personnels toujours spécifiques. L'individu devenant fréquemment acteur du social et de ses espaces s'affirme en tant que volonté, qu'intentionnalité réflexive, compétente, interactive. Cela ne veut nullement dire que la domination n'existe plus; bien au contraire. Cette indépendance dont s'empare, à des degrés très variables, l'individu, ne l'extrait jamais des contextes sociaux et spatiaux de son existence concrète. Communautaires, nationaux, ou même supranationaux, ces derniers lui collent à la peau. Ils exercent sur lui des contraintes de tous ordres avec lesquelles il est amené tantôt à se soumettre ou à composer, tantôt à ruser pour les dépasser et tracer une voie plus personnelle, s'éloignant quelque peu des cadres que lui assigne sa condition sociale. Plusieurs facteurs contribuent aujourd'hui à distancier l'individu de sa détermination sociale initiale. Il faut bien reconnaître que c'est souvent pour le pire, dans la mesure où le couple reproduction/ascension sociale des catégories les plus fra-

giles fonctionne de plus en plus mal. Au premier rang de ces facteurs déliant partiellement l'individu de ses racines, figure le déclin contemporain incontestable des institutions et des normes. Dans le cas de la société française républicaine, de référence plus que d'actualité, les valeurs d'antan s'effritent. Elles tournaient autour de quelques éléments faisant système: l'école, la langue, la nation, le territoire... Tous mis à mal par la supranationalité, les mobilités, le multiculturalisme, la mondialisation économique et culturelle, l'anglicisation, etc. Au point que l'urgence d'un nouveau contrat s'impose afin d'instaurer un autre mode de « vivre ensemble ». En attendant, l'individu, souvent en détresse, abandonné à sa solitude jusqu'à éprouver une certaine « fatigue d'être soi », doit s'assumer plus qu'hier. Pour cela, il joue, comme il le peut, de ses proximités géographiques et de ses réseaux. Il devient souvent dépressif ou tourne en surrégime. En tout cas, il a besoin, plus que jadis, d'être motivé, stimulé. Cette nécessité fait au mieux le succès du « *coaching* », au pire celui des antidépresseurs et des drogues productrices d'addictions.

Le sociologue François Dubet affirme que depuis trente ans nous avons entamé un véritable changement de paradigme. L'individu devenu « pluriel » reste, dans la plupart des cas, affilié à un contexte social; même si la définition de son identité se complexifie. En même temps, il développe des stratégies utilitaristes et opportunistes qui le décalent d'une position stable et claire de classe ou de caste. Toujours selon F. Dubet, il s'affirme enfin en tant que « sujet ». Cela ne signifie pas qu'il faut le considérer comme un pur existant, mais comme soucieux de construire ses propres expériences et attaché à s'identifier par rapport à elles. D'où ce sentiment très fort d'individualisme envahissant nos sociétés.

Devant ces faits, comment se positionne la géographie sociale? Après avoir contribué à arracher, non sans difficultés, la géographie au spatialisme et au déterminisme, est-elle aujourd'hui en mesure d'effectuer une nouvelle révolution, tant épistémologique que méthodologique, en donnant au sujet humain la place qui lui revient? Pour répondre à cette question majeure, je m'efforcerai, d'abord, de revisiter la courte histoire de la géographie sociale. Je tenterai ensuite

de proposer (sommairement ici) une lecture théorique simple, destinée à éclairer le rôle de l'individu dans la production de l'espace.

LES TROIS PARADIGMES DE LA GÉOGRAPHIE

Après avoir retracé l'historique des deux paradigmes (vertical et horizontal selon ma formulation) qui ont, de tout temps, présidé à la formulation du propos géographique, je m'arrêterai sur l'émergence contemporaine d'un troisième (transversal selon ma terminologie). Celui-ci ouvre, à l'instigation de la géographie sociale, la voie d'une prise en compte de l'individu dans la méthode géographique.

Au début était le paradigme vertical

En 1922, dans son ouvrage *La Terre et l'évolution humaine*, Lucien Febvre écrivait qu'« il y a deux ensembles, vastes et confus, de questions mal délimitées que tout esprit curieux d'histoire rencontre sur son chemin (...) le problème de la race et le problème du milieu ». Pour L. Febvre, si le « problème de la race » est du ressort de l'histoire, celui du « milieu » revient aux géographes. C'est l'énorme question « des rapports du sol et des sociétés humaines (...), des pré-déterminations que la terre habitable, l'écoumène impose à l'histoire » (Febvre, 1922). En fait, à propos de cette problématique qui fonde l'un des pans essentiels du propos géographique, le ton est donné dès le *Traité des airs, des eaux et des lieux*, rédigé par Hippocrate au tournant des Ve et IVe siècles avant J.-C. : le sol et le climat exercent un effet déterminant sur les hommes et sur leurs sociétés.

Je qualifie de « vertical » un tel rapport homme ou société/terre ou sol, ou milieu, ou encore nature, dans la mesure où son étude s'attache à mesurer les effets réciproques s'exerçant, dans une sorte de verticalité de position, entre un univers humain social et son support terrestre concrétisé par le sol. Une telle relation est dichotomique car elle repose sur le distinguo cartésien entre esprit, logos et matière/étendue. La verticalité repose aussi sur cette idée du matérialisme selon laquelle infrastructure (fondations) et superstructure (corps du bâtiment, humain et social en l'occurrence) développent entre eux des rapports dialectiques produisant une sorte d'unité holistique : celle de la société et de son espace.

Bref, ce paradigme vertical hante dans ses formulations les plus déterministes, le discours géographique depuis la nuit des temps, depuis Platon, Aristote, Galien, Polybe, Pto-

lémée et Lucrèce, jusqu'au XIXe siècle. Même le siècle des Lumières s'imprégnait encore de cette conception. Elle inspire la « théorie des climats » de Montesquieu. Ces idées ne seront vraiment remises en cause par aucun des trois grands géographes allemands du XIXe siècle, que ce soit Humboldt, Ritter ou Ratzel. Ce dernier, dans sa *Géographie politique*, ne considérait-il pas le sol comme le « support rigide aux humeurs, aux aspirations changeantes des hommes », qui « règle les destinées des peuples avec une aveugle brutalité » ? Avant de bousculer sérieusement ce paradigme, Paul Vidal de la Blache, lui-même, ne manqua pas d'abonder dans ce sens. En 1886, alors qu'il travaillait aux *Rapports entre les populations et le climat sur les bords européens de la Méditerranée*, il affirmait que « l'emportement provençal, la pétulance napolitaine sont des faits physiologiques en connexion avec le climat ». Ce n'est qu'à la fin de sa vie, en 1911, dans son célèbre *Tableau de la Géographie de la France*, qu'il reconnaissait la difficulté « d'apprécier ce que la clarté du ciel, la sécheresse de l'air ont pu mettre dans le tempérament et dans l'âme des habitants » ; admettant que « la science de ces relations n'est pas faite... » Ce qui n'exprimait pourtant que son incertitude à l'égard d'un déterminisme qu'il n'avait pas définitivement renié, puisque dans son ouvrage posthume, publié en 1922, les *Principes de géographie humaine*, il déclarait encore : « le climat sec resserre les tissus de la peau, précipite la circulation du sang (...) Le sang, plus pauvre en eau, agit vivement sur le système nerveux et en exalte les fonctions ».

Ce paradigme demeure d'ailleurs encore vif, de nos jours, en géographie, mais dans une acception désormais dialectique des rapports espace/société. Buffon se plaçait déjà dans cette perspective lorsqu'il énonçait, à l'encontre des idées de son temps, que « la face entière de la terre porte l'empreinte de l'homme qui, bien que subordonné à la nature, a fait souvent plus qu'elle ». Les études contemporaines consacrées aux milieux, celles qui portent sur les rapports écologiques des sociétés participent toujours de ce paradigme vertical, mais débarrassé, en principe, de sa relation univoque et déterministe.

Advint alors le paradigme horizontal...

On peut sans doute faire remonter à Jean Bodin (*La République*), au XVIe siècle, plus sûrement à Emmanuel Kant, à la fin du XVIIIe, le principe du paradigme horizontal. Les géographies universelles du XIXe siècle, celles de Malte Brun et d'Elisée Reclus, n'y sont pas non plus pour rien. Cependant

c'est surtout à Vidal que revient sa formulation la plus accomplie avec l'idée de géographie régionale sur la base de laquelle il fit école. On sait que ses élèves s'appelèrent Jean Brunhes, André Demangeon, Raoul Blanchard, Jules Sion, Emmanuel de Martonne...

Le paradigme horizontal conduit à considérer l'espace géographique comme une étendue découpée, aux pièces identifiées et bornées, dotées de caractères propres et originaux qui leur confèrent une singularité, une unicité. Dans l'approche vidalienne, cette identité se vérifie au travers des paysages qui donnent un point de vue sur les territoires. Au cours du XXe siècle, d'autres écoles, anglophones, germaniques et scandinaves, se sont attelées à une prise en compte moins phénoménologique et subjective, plus quantitative et plus modéliste de ces mailles territoriales. Ce fut, de Christaller à Brian Berry et à Peter Haggett, l'heure de gloire de l'analyse spatiale que l'on appela aussi la « nouvelle géographie ». Cette géographie qui visait à concevoir des lois de l'espace, en tenant compte des phénomènes de diffusion, d'attraction, de polarisation qui structurent l'espace géographique dans son horizontalité, eut assez vite tendance à oublier les humains et leurs sociétés. Elle confondit parfois les logiques du capitalisme, celles de l'économie en général, à l'œuvre dans l'espace, avec de pseudos lois naturelles. Du coup, elle suscita un double feu de critiques : radicales (W. Bunge, D. Harvey...) et humanistes (A. Buttner, Y. F. Tuan, etc.). Mon projet n'est pas de relater ici ces circonstances et ces affrontements. Je me contenterai d'observer que, des élèves de Vidal à Armand Frémont et son livre, *La Région, espace vécu* (1976), la prise en compte de la dimension sociale, culturelle et politique de l'espace géographique comme de ses entités régionales a connu une longue éclipse, malgré, ça et là, de réelles réussites. Renouvelés par les générations de chercheurs qui publièrent, des années 1970 jusqu'au début du XXIe siècle (R. Brunet, D. Pumain, T. Saint-Julien...), les travaux d'analyse spatiale, voire de science régionale ont progressivement intégré la dimension sociale de l'espace. Des études de systèmes spatialisés (Auriac, 1984) ont montré combien certains territoires, soumis en apparence à des lois spatiales autonomes, faisaient intervenir, dans la longue durée, des logiques éminemment sociales (économiques, culturelles, politiques et géographiques) de fonctionnement, de reproduction et de survie. Malgré ces remarquables apports, c'est le courant de la géographie sociale, apparu dès les années 1960, épaulé par celui de la géographie culturelle, qui est parvenu à faire sauter les

verrous du vertical et de l'horizontal et à promouvoir un troisième paradigme. C'est celui d'une transversalité qui articule, selon l'expression d'A. Frémont, rapports sociaux et rapports spatiaux. Ce troisième paradigme ouvre la voie à l'analyse des spatialités du social et à l'étude des territoires. Aux travers des spatialités du corps et des territorialités propres aux sujets sociaux, elle fait de l'individu non seulement un acteur, mais un objet géographique.

Spatialités et territorialités : le paradigme transversal

L'entrelac des rapports sociaux et spatiaux qui définit, selon Armand Frémont, la géographie sociale, installe celle-ci dans la saisie conjointe des spatialités du social et des socialités du spatial.

Les spatialités du social, ce sont, d'une part, toutes ces postures et gestuelles, évitements et atouchements, corporalités en somme, qui accompagnent au quotidien l'interaction sociale. Ces attitudes concernent des comportements corporels se déroulant dans le cadre et avec le concours (ambiances) de scènes géographiques particulières : espaces de la rue, de la ville ; espaces des territoires et des lieux du quotidien, de l'échange, de la proximité ou de la distance gérée au moyen de la coprésence ou des mobilités. Les spatialités du social, ce sont, d'autre part, certaines formes de regroupement ou de dispersion, de mixité/intégration ou de ségrégation des groupes et des individus dans l'espace.

En revanche, les socialités du spatial ont plutôt trait à la manière dont les sociétés façonnent l'espace. La thèse d'une production ou constitution sociale de l'espace géographique a connu pas mal de difficultés pour s'imposer au sein des sciences sociales. Elle fut longtemps minée par le déterminisme et par le naturalisme (temps du paradigme vertical), puis occultée par le possibilisme vidalien comme par le spatialisme (temps du paradigme horizontal) que secréta la nouvelle géographie. Ce fut le grand mérite de la géographie sociale française, mais plus encore, peut-être, celui du sociologue Henri Lefebvre, que d'installer cette idée maîtresse (1974) en associant les notions d'espaces perçu, conçu et vécu. La géographie sociale a d'ailleurs repris (en les modifiant sensiblement) quelques unes de ces notions : espaces de vie et vécu d'Armand Frémont (1976), espace social de P. Buléon et de G. Di Méo (2005).

La géographie sociale, suivant en cela Claude Raffestin, a sérieusement enrichi cette terminologie de Lefebvre en proposant le terme de territorialité, autre transversalité entre le

vertical et l'horizontal. Pour cerner la territorialité, il convient de considérer trois dimensions du territoire.

(A) L'une revient à l'assimiler à l'espace politique. Elle repose sur des fondements quasi-éthologiques. Il s'agit donc d'une aire exclusive de mobilisation de ressources tant matérielles que symboliques pour un groupe ou une formation sociale déterminés. Espace de contrôle et d'exercice éventuel de la violence légale, il fonctionne surtout comme un outil de régulation des rapports de force au sein d'une société localisée. Dans cette optique, le territoire se révèle une médiation précieuse, un contexte essentiel pour l'exercice de la gouvernance.

(B) Le territoire est aussi, sans recouvrement absolu ni automatique avec les formes qu'engendre son acception précédente, une combinaison singulière de systèmes d'action. Leur jeu articulaire peut découler, par exemple, d'un principe de convention sociale, plus ou moins implicite, noué entre différents groupes d'acteurs et d'actants. Il résulte parfois, également, d'un contrat social plus explicite, plus affirmé.

(C) Reste que le territoire est d'abord un rapport vécu. Il se cristallise, pour chaque être humain, au gré de sa vie de réseau et des mobilités qui la rendent possible, mais aussi en fonction des représentations et des imaginaires qui accompagnent ses pratiques. Entre (A), (B) et (C), il existe des tensions. Leur intensité diffère selon les individus et les territoires. Elles révèlent deux niveaux de la réalité socio/spatiale. D'une part, le contexte, celui des enjeux et des déterminations collectives, soit le pôle des contingences que rencontre l'action individuelle et collective située. D'autre part, le tissu des motivations et des stratégies individuelles. Ces dernières, même si elles relèvent aussi d'une genèse sociale, d'un effet de lieu ou de territoire, accordent une large place à l'autonomie, à la compétence de l'acteur. Finalement, le comportement de chacun, dans la société et dans l'espace, obéit à ces deux domaines d'influences, à ces deux énergies.

C'est ce faisceau de tensions que j'appelle « territorialité ». Il agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente chaque individu. Il dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux espaces qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie. Le couple territoire/territorialité introduit de fait l'individu dans le paysage géographique. Or, sa légitimité comme le recours à son expérience y restent encore bien fragiles.

L'ENTRÉE LABORIEUSE ET DISCRÈTE DE L'INDIVIDU EN GÉOGRAPHIE SOCIALE

L'émergence du paradigme transversal en géographie oriente les focales de la recherche et de ses méthodes en direction de l'individu. J'observerai toutefois, dans cette partie, que celui-ci éprouve des difficultés pour trouver sa place dans le discours scientifique des géographes ; quel que soit l'intérêt des travaux pionniers entrepris dans ce sens depuis une bonne quarantaine d'années.

Une géographie sociale tournée vers les groupes, les cultures, les mobilités et les lieux

La géographie sociale qui a vu le jour dans les universités de l'Ouest de la France, au tournant des années 1960-1970, ne naissait pas de rien. Sans s'afficher ouvertement marxiste, elle puisait son inspiration théorique dans une pensée sensible à la structuration en classes de la société. Elle mettait aussi l'accent sur les effets de domination/exploitation affectant les catégories sociospatiales les plus modestes. Tout autant que le marxisme (influence en particulier d'Henri Lefebvre), les idées chrétiennes de gauche l'inspiraient. De plus, ses auteurs qui s'exprimèrent, entre autres, dans un manuel manifeste de 1984, *Géographie sociale* (Frémont, Chevalier, Hérin, Renard, 1984), avaient beaucoup lu. Ils connaissaient les œuvres de Reclus, Le Play, Demolins et des grands géographes allemands du XIXe siècle. Ils n'ignoraient ni Vidal, ni ses élèves ; pas plus que Sorre, Gourou, George et Chatelain. Ils vouaient, en particulier, une grande admiration à Renée Rochefort et à sa thèse consacrée au *Travail en Sicile*. Dans ce texte, R. Rochefort n'hésitait pas, en effet, à se saisir des outils de la géographie pour analyser un problème de société : le travail et ses faiblesses, ses handicaps. Ces auteurs avaient également regardé du côté de la géographie étrangère : soit anglophone avec Hoke, Roxby, Peet et Harvey ; soit allemande contemporaine avec Bobek, Hartke, Otremba et Wirth...

Sur ces bases, le propos des géographes sociaux de l'Ouest privilégiait, pour l'essentiel, des interactions espace/société saisies dans leur dimension générique et collective. Ils visaient surtout à dégager des « effets », au sens de processus assez mal établis, attribués à des causes relativement confuses, s'exerçant sur les sociétés et émanant de quatre origines : les groupes humains, leurs cultures, leurs mobilités et les lieux... Force est de constater que l'individu trouvait peu de place dans ce système d'explication. Ce choix fut d'autant plus

curieux que près de dix ans auparavant, les mêmes auteurs, toujours sous la houlette d'Armand Frémont, avaient ouvert (comme je le montrerai plus loin), avec leurs travaux sur l'espace vécu, le chemin méthodologique et théorique du sujet individuel.

D'autres principes de géographie sociale

En 1973, Paul Claval publiait ses *Principes de géographie sociale*. Auteur de tradition humaniste, peu enclin à sacrifier au déterminisme social, P. Claval n'en retenait pas moins le principe de la constitution sociale de tout individu. Pour lui, « ce que nous apprend l'analyse moderne, c'est qu'il n'y a pas de 'sujet' sans 'nous', sans 'tu', sans 'il'. L'individu reçoit de la sorte une programmation sociale qui se superpose à la programmation innée, génétique qu'il doit à sa nature physique. Cette programmation sociale est rendue possible grâce à la faculté de symbolisation : c'est elle qui permet à l'apprentissage social de prendre une place si grande que la programmation physique ne peut plus guère se lire qu'à travers l'expression socialisée qui en est donnée. »

Cependant, même chez Claval, on tombait vite dans une perspective générique et englobante, quasi collective de l'humain. Ainsi, Paul Claval déclarait un peu plus loin, dans son ouvrage : « l'individu a intériorisé, au cours de son acculturation, un certain nombre de valeurs qui le poussent à rechercher systématiquement certains types de solutions (...) L'être humain est ainsi construit dans la société, par la société. Dans bien des cas, il n'a, au moment d'agir, qu'à se conformer à un patron reçu et admis. » Ses aspirations théoriques le portaient vers une conception behavioriste se référant à une sorte d'homme social générique. Il le dotait tout de même d'une certaine densité psychologique et psychanalytique, se demandant s'il « n'y a pas de place (en sciences sociales) pour un nouveau modèle de l'homme ? » Claval se proposait même, dans une perspective néo-humaniste, de « donner accès à une vision de l'homme concret chargé d'histoire, avec sa libido, ses rêves, ses incohérences ». Mais il reculait vite devant la perspective de ce projet. Il écrivait dans les dernières pages de son livre : « la personnalité individuelle présente moins d'intérêt pour le géographe que le type moyen modelé par les préférences portées par les cultures. »

Cette option consistant à passer de la « personnalité individuelle » à une sorte de « type moyen » ou de sujet collectif surtout culturel, ne favorisait guère une promotion de l'individu en géographie que le courant, alors contemporain, de « l'espace vécu » envisageait avec plus de conviction.

Retour à « l'espace vécu »

Introduisant les actes du colloque sur *l'espace vécu* qu'il avait lui-même convoqué au mois d'octobre 1976, Armand Frémont définissait ce concept repris de Lefebvre, mais dans un sens sensiblement différent, faisant place justement à plus d'autonomie individuelle. Il écrivait : « l'espace vécu, c'est l'ensemble des lieux fréquentés habituellement par un individu (ce qu'il dénommait plus spécifiquement l'espace de vie) ou par un groupe, les interactions sociales qui s'y nouent, ainsi que les représentations qui en sont faites et les valeurs psychologiques qui y sont attachées. » Une telle conscience du poids des représentations et des vécus dans les rapports spatiaux des humains aurait dû libérer la parole individuelle en géographie. Ce ne fut pourtant pas vraiment le cas. Si Armand Frémont s'y résolut pourtant, ce ne fut que plus tard, lorsqu'il écrivit, en 1998, *France, géographie d'une société*. Dans les actes du colloque sur *l'Espace vécu* (1976), l'individu disparaît le plus souvent dans le magma social. Dans la contribution de Françoise Cribier, par exemple, les retraités sont ramenés à une sorte d'idéaltype dont les comportements sont étudiés avec finesse, mais sans qu'une expérience particulière ne soit retenue. Dans la communication d'Alain Metton, le souci de tenir compte de l'extrême variabilité individuelle des pratiques, des comportements, des représentations, des actions et des réactions, était, en revanche, plus clairement posé.

Dans les années qui suivirent et jusqu'à notre temps, l'individu sortit enfin, à d'innombrables reprises, du silence auquel la géographie l'avait trop longtemps condamné. Des auteurs comme Robert Hérin, Armand Frémont lui-même, Jean Gallais... Plus récemment Djémila Zeneidi, Isabelle Dumont et tant d'autres, toutes et tous affiliés, de près ou de loin, à la géographie sociale, ne se sont pas privés de reproduire les mots des SDF, des braceros et des bourgeois de Murcie, des représentants de la classe moyenne française ou des paysans, des éleveurs et des pêcheurs du Niger... Jusqu'à les faire revivre, en tant que personnes. Ainsi, les paysans nigériens de Jean Gallais ne sont pas des idéaltypes plus ou moins abstraits, mais s'appellent Mama Traoré, Mamani Katilé ou Koumalé Iguila... Leur témoignage accroît notre compréhension de ce que peut être l'espace social du delta intérieur du Niger. Mais comment théoriser cette entrée en scène du sujet humain et social dans l'écriture géographique ? C'est ce que je voudrais maintenant aborder.

POUR UNE INTEGRATION DU SUJET HUMAIN EN GEOGRAPHIE SOCIALE

La plupart des sociologues contemporains observent une séparation croissante de l'acteur et du système. Les théories inspirées de l'individualisme méthodologique, de l'ethnométhodologie ou de l'interactionnisme symbolique rompent avec une conception de l'action envisagée comme le strict produit de l'intériorisation individuelle de modèles et de rôles sociaux. Dans les représentations de la plupart des chercheurs, la société, comme l'espace social, tendent à devenir le produit de l'action d'individus à la fois sociaux et singuliers. Mais qui sont ces individus ? Après m'être efforcé de définir cet atome élémentaire du social, je m'attarderai sur l'une de ses figures les plus emblématiques en géographie : celle de l'acteur. Je poserai l'hypothèse de son rôle majeur en matière de construction de l'espace social. Il me restera alors à rétablir, dans un souci d'équilibre théorique, la part de la société et ses lieux en matière de construction de l'individu, de la personne, de l'acteur...

Individu et autres figures sociales du sujet

On peut d'abord cerner l'individu dans sa nature de sujet, c'est-à-dire d'être pensant, soit l'humain considéré sous l'angle de son intériorité. Il s'agit de la conscience pure et libre de soi, de l'être humain qui se pose en tant que « moi » et se différencie de l'autre, du collectif. Prétendu universel, un tel sujet peut être également conçu comme un produit tout à fait typique de la modernité européenne.

Sur le même continuum, mais à l'autre extrémité de celle qu'occupe le pôle du sujet, on peut placer les constructions sociales structurantes, celle des groupes, des classes, des castes, etc. Entre les deux pôles, plusieurs figures de l'être en voie de socialisation s'élaborent sur la base de rapports dialectiques entre le sujet humain et les agrégats sociaux. Il s'agit, successivement, du « moi », de « soi », de l'individu, de la personne, de l'agent, de l'acteur porteur d'une intentionnalité, de logiques d'action, de capacités stratégiques, etc.

Si le « je » exprime pleinement l'être existant que vérifie le *cogito* cartésien, le « moi » traduit déjà sa propre représentation ou plutôt son autoreprésentation, sa réflexivité patente. L'individu, annoncé par le « soi » en tant qu'auto-distanciation d'un « moi » se dotant d'une objectivité quasi extérieure à lui-même, forme d'abord une réalité biologique et statistique autonome, collectivement distinguée, identifiée. C'est le principe d'individuation qui fonde ainsi l'individu.

Pour Marcel Gauchet, les individus deviennent des personnes dans la mesure où « ils possèdent le sens de leur identité singulière dans le cadre d'identités collectives ». Ainsi la personne se nourrit de ses attributs sociaux. Ceux-ci la confortent dans sa représentation de « soi ». Elle les intègre, les incorpore pour définir, pour asseoir sa propre personnalité. Ce sont les sociétés modernes qui ont transformé le statut des individus biologiques pour en faire des individus de droit, des individus sociaux, des personnes auxquelles fut reconnue « une égale liberté les uns par rapport aux autres ».

Ce qu'il convient absolument de relever, c'est que, bien entendu, les notions de sujet, d'individu, de personne sont indissociables. Toute personne est, à la fois, un individu et un sujet. La distinction de telles entités n'a qu'une valeur pédagogique, heuristique et méthodologique. Si la notion de sujet offre une entrée épistémologique commode pour la géographie de la perception et des représentations, celle d'individu correspond mieux aux analyses géographiques en termes de dénombrement, d'étude des répartitions, etc. Quant au concept de personne, son recours se justifie dans le cadre d'une géographie sociale et culturelle attentive à la définition collective des individus, à la manière dont ils assimilent les déterminations, les *habitus*, leur propre position et leur désignation dans les contextes sociaux et spatiaux de leur existence. C'est pourtant l'entrée méthodologique par l'acteur qui se révèle sans doute la plus féconde pour analyser les contenus sociaux dynamiques configurant les espaces géographiques.

Point de géographie sociale sans acteur et sans système d'action

L'acteur n'est plus une personne en général. C'est une personne qui agit, mais en disposant d'un pouvoir sur les autres : celui d'orienter leur action, de la susciter ou de l'infléchir. C'est parfois une réalité plus large, un « actant » au sens générique du terme. Le mot « actant » désigne une instance, une entité identifiable : individu, mais aussi collectivité, organisation, etc. ; un « opérateur » générique doté d'une capacité d'agir.

Les acteurs individuels disposent d'une intériorité subjective, d'une conscience spécifique, autonome et réflexive. En géographie sociale, on ne se contente pas de considérer ces acteurs comme de simples sujets enfermés dans leur intériorité. Celle-ci ne nous intéresse que dans la mesure où elle se projette sur l'extériorité, où elle fait avec elle, dans le cadre de l'action et de ses concrétisations spatiales.

Ainsi compris, les acteurs se distinguent des agents. En effet, si les uns et les autres agissent peu ou prou, l'acteur est par définition plus actif et plus autonome que l'agent. Il dispose d'un agir, mais aussi d'un pouvoir. C'est par exemple le maire, le conseiller général ou régional, le préfet, le chef d'entreprise, le directeur d'un établissement privé ou public, etc. Il s'agit également, dans l'approche plus spécifique de l'actant, de tel organisme d'aménagement, de telle association, de telle entreprise, de tel syndicat, de l'État, etc. L'acteur agit car sa fonction consiste à agir : il gère, il développe les infrastructures et l'économie d'un territoire, il aménage. L'acteur accomplit tout cela de manière consciente et délibérée. Le terme d'agent, en revanche, « qualifie souvent des acteurs (plus) faibles, (...) quelque peu subalternes » (Brunet, 1992). L'agent, c'est en quelque sorte l'homme et la femme ordinaires, sans qualité particulière.

Ce qui rend l'acteur précieux, dans toute démarche de géographie sociale, c'est qu'il est toujours l'élément d'un système auquel nombre d'autres acteurs et d'agents plus discrets participent aussi. On ne peut concevoir l'acteur qu'en interaction avec d'autres acteurs et agents. Il s'inscrit dès lors dans une dynamique sociale. Cette dynamique nous renvoie à la configuration de systèmes d'action très concrets. Acteurs et agents décrivent donc des organisations ayant pour attracteur principal, pour centre si l'on veut, l'enjeu même de l'action collective et de ses composantes privées. Nous ferons l'hypothèse que nombre de systèmes d'action ainsi formés par des acteurs se spatialisent, voire se territorialisent. On peut même affirmer que cet effet de spatialisation/territorialisation confère une véritable consistance, une plus grande solidité et une meilleure lisibilité au système en cause.

L'acteur spatialisé, l'acteur territorialisé

C'est ainsi que nombre d'acteurs et d'agents sociaux se spatialisent ou plutôt se territorialisent, dans la mesure où le rapport privilégié (de désignation, d'appropriation, de qualification) qu'ils entretiennent avec leur espace d'action transforme celui-ci en territoire. Plus globalement, on appellera acteur ou agent territorialisé « tout homme ou toute femme qui participe de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003). Prise dans un sens très large, cette « implication » peut revêtir plusieurs formes, des plus anodines (délimitation d'une parcelle, édification d'une maison, etc., dans le cas de l'agent plus que de l'acteur) aux plus fondamentales : création d'une cité, d'un barrage ou d'un réseau de

transports, préparation et réalisation d'une charte de développement, etc. C'est dire que rares sont les individus et les personnes qui ne remplissent pas, un jour ou l'autre, une fonction d'acteur ou, *a fortiori*, d'agent territorialisé. Ces acteurs et ces agents contribuent bien entendu à la constitution des territoires. Ils les construisent par leurs actions : sans acteur, pas de géographie, pas de territoire non plus.

Vers une dissolution des effets de groupes ?

Michel de Certeau nous invite à considérer les agissements spatiaux des humains comme des « pratiques micro-biennes, singulières ou plurielles », au sens d'agressions parasitaires visant tout système social et spatial programmé. Il nous convie à « suivre le pullulement de ces procédures qui, bien loin d'être contrôlées ou éliminées par l'administration panoptique (soit le système contextuel), se sont renforcées dans une prolifération illégitime, développées et insinuées dans les réseaux de surveillance, combinées selon des tactiques illisibles mais stables au point de constituer des régulations quotidiennes et des créativité subreptices que cachent seulement les dispositifs et les discours, aujourd'hui affolés, de l'organisation observatrice (au sens du contexte disciplinaire et coercitif, comme chez Michel Foucault) » (de Certeau, 1980). Bref en agissant, ce qui ne saurait se faire en dehors d'un principe interactif, chacun perturbe l'ordre social et son espace, chacun innove et crée une parcelle de désordre.

De plus, parce que l'individu, la personne, l'acteur développent leurs propres objectifs, leurs pratiques les engagent dans un rapport permanent de contestation des structures sociales et spatiales qu'ils rencontrent au quotidien. Pour contourner certaines règles du système qu'il refuse mais ne peut effacer, l'individu/acteur leur oppose la ruse à défaut de la force. Ce point de vue de Michel de Certeau s'inscrit « comme une suite, mais aussi comme la réciproque de l'analyse que Michel Foucault a faite des structures du pouvoir » et de leur projection coercitive (ou disciplinaire) sur les territoires du quotidien.

Ainsi, contextes et structures, pour aussi déterminants qu'ils soient, ne condamnent pas au conformisme les pratiques et les représentations du sujet, de la personne, de l'acteur. Notre époque accentue les comportements individualistes centrés sur une exacerbation de la vie privée et de ses valeurs. Dans ces conditions, chaque personne, chaque acteur secrète des formes originales de réappropriation privée de tous les espaces du quotidien. Pour être efficaces,

les ruses déployées (phénomène de déviance) doivent sans cesse gagner en ingéniosité. L'aventure sur les sentiers (réputés) tranquilles de la vie quotidienne s'avère dès lors de plus en plus riche et périlleuse, ou pour le moins inattendue.

L'espace géographique, en tant que contexte de toute action, mais aussi en tant qu'opportunité de placement des individus et que distance entre eux, intervient constamment dans les jeux de l'interaction sociale, que cette dernière soit conformiste ou plus déviante. Il confère une tonalité spécifique aux pratiques sociales. Il les structure tout autant qu'il subit leur influence transformatrice. Le principe « interactionniste » occupe une position intermédiaire entre l'individualisme méthodologique et le structuralisme constructiviste ou génétique. Il postule que « les propriétés structurelles (déterminantes) des systèmes sociaux sont à la fois conditions et résultats des activités accomplies par les agents (ou acteurs) qui font partie de ces systèmes » (Giddens, 1987). De fait, à l'image d'A. Giddens, nombre de chercheurs et de penseurs contemporains estiment que l'explication des comportements humains en société relève d'une théorie moyenne faisant conjointement la part de la causalité sociale et de la capacité créative permanente de tout individu. Cependant, c'est l'occurrence de l'interaction, au cœur de l'espace social, qui donne une consistance spécifique, parfois explosive (au sens d'imprévisible) à cette détermination duale de toute action. Le concept d'*habitus* développé par Bourdieu ne s'éloigne guère, à notre avis, de ce principe. En tant que système de dispositions propre à tout agent social, produit au cours de son expérience biographique, l'*habitus* contribue à construire ses comportements et ses décisions, ses principes d'action. Même référé à des groupes d'appartenance ou tout au moins à des agrégats sociaux servant de repères, il demeure une expression individuelle, une combinaison spécifique. L'agent/acteur qu'il caractérise est toujours susceptible d'échapper à la règle, à la bienséance sociale et au conformisme que suggère l'*habitus*... Il s'avère capable d'autonomie et d'action.

Dans une vision finalement proche de la conception des contextes à la fois déterminants de l'action et déterminés par ses effets, Giddens montre de quelle façon l'espace-temps se « régionalise ». Il entend par ce terme une sorte d'organisation spatiale s'opérant par référence au corps humain et à ses exigences vitales, ses routines, mais aussi en fonction des constructions carrément sociales, liées à la position de classe, au genre des acteurs, etc. Régionalisés de cette manière, les contextes géographiques de l'action sociale exercent une

influence sur son cours. Les mondes sociaux, politiques, économiques, les espaces qu'ils produisent pèsent aussi d'un poids très lourd sur tous les types de pratiques.

CONCLUSION

Le propos géographique est entré dans un nouveau paradigme des rapports espace/société. Je l'ai appelé « paradigme transversal » au sens où il remet en question les rapports verticaux (déterministes) et horizontaux (spatialistes) d'antan. J'ai également voulu, de la sorte, insister sur le fait que l'on ne peut plus faire l'économie, en géographie, d'une prise en compte des rapports de codétermination naviguant entre l'espace produit par les sociétés (en tant que matériau avec lequel il faut faire), celui des pratiques des individus qui les composent et celui des représentations que ceux-ci s'en font. C'est de cette relation tripartite que naissent les spatialités, les territoires et les territorialités. Une telle approche semble privilégier, peut-être à l'excès, la figure de l'individu, du sujet, de la personne, de l'acteur. Cependant, malgré la montée en puissance, théorique et méthodologique, de cet atome social élémentaire qu'est l'être humain, non, le groupe n'est pas mort ! Même si les classes sociales d'antan se délitent, même si la classe ouvrière telle que l'observait le marxisme s'efface, de multiples agrégats sociaux se forment. Des groupes se dissolvent et se recomposent à un rythme accéléré : groupes d'habitants, groupes professionnels, groupes associatifs, groupes à visées culturelles, festives, groupes d'affinités diverses... Plus encore que l'économie, l'espace, ses lieux et ses territoires jouent un rôle accru dans ces nouvelles constructions, résolument socio/spatiales. De tels agglomérats d'individus créent de la contrainte sociale. Ils exercent des effets déterminants non négligeables sur l'action humaine, sur les comportements individuels, sur la production des espaces, des lieux, des territoires... Imprégné jusque dans sa corporalité par ces territorialités comme par les capitaux plus strictement sociaux dont il est à la fois l'héritier et le producteur, le sujet, l'individu, la personne, l'acteur doit faire l'objet d'une nouvelle méthode de prise en compte par la géographie sociale. Sans discréditer les processus de construction sociale, il convient de restituer, en géographie, la part incontournable de l'individu, du sujet, de la personne, de l'acteur. Car ces derniers restent résolument compétents, réflexifs, sensibles, intentionnels et volontaires ; capables d'autonomie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AURIAC F., 1983, *Système économique et espace*, Économica.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Éd. de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BOURDIEU P., 1979, *La Distinction: critique sociale du jugement*, Éd. de Minuit.
- BRUNET R., 1992, *Les mots de la géographie*, Reclus.
- CERTEAU (DE) M., 1980, *L'invention du quotidien. T. 1: Arts de faire*, UGE.
- CLAVAL P., 1973, *Principes de géographie sociale*, Génin.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Le Seuil.
- DI MEO G., BULÉON P., 2005, *L'espace social*, A. Colin.
- DUBET F., 1995, *Sociologie de l'expérience*, Seuil.
- EHRENBERG A., 1998, *La fatigue d'être soi: dépression et société*, O. Jacob.
- FEBVRE L., 1922, *La Terre et l'évolution humaine*, Albin Michel.
- FRÉMONT A., 1999, *La région, espace vécu*, Flammarion.
- FRÉMONT A., 1988, *France, géographie d'une société*, Flammarion.
- FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J., 1984, *La géographie sociale*, Masson.
- FRÉMONT A. 1976, *L'Espace vécu*, Colloque 13-14 oct. 1976, Rouen.
- GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel*, Flammarion.
- GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, PUF, coll. « Sociologies ».
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éd. de Minuit.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R. ET ROUX, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos.
- HÉRIN R., 1980, *Les Huertas de Murcia*, Edisud.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Anthropos.
- LEVY J., 1994, *L'Espace légitime*, Presses des Sciences Politiques.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial*, Le Seuil.
- RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, 1980, Librairies techniques.
- ROCHEFORT R., 1961, *Le travail en Sicile, étude de géographie sociale*, PUF.
- VIDAL DE LA BLACHE P., 1922, *Principes de géographie humaine*, Armand Colin.
- ZENEIDI D., 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir survivre*, Éd. Bréal.